

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [william-landry-cssda-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/7fa71b3f34fedbc173388456>

Date d'obtention : 2026-01-23 18:16:30

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

- 1- Rencontrer la personne ou les personnes concernées par la situation (Qui sont impliquées de proche ou de loin).
- 2- Utiliser la trousse d'intervention Sexto (Remplir le questionnaire de la trousse Sexto)
- 3- Suite aux réponses de la trousse Sexto, l'intervenant va avoir une idée si c'est malveillant ou impulsif (Contacter la police sociocommunautaire de notre école pour informer des ressortissants de la trousse).

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens qu'il faut se fier à la trousse Sexto (Nommer la questions sans dévier de celles-ci).

Chaque situations sont différentes, mais la position d'intervenant doit rester la même (Il faut garder notre calme, être respectueux, sécurisant, à l'écoute, être directif dans nos questions).

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Je crois que de rencontrer la ou les personnes concernées pourrait être délicat puisqu'en tant qu'intervenant, nous n'avons pas un lien avec tout les élèves de l'école. Ça pourrait être plus difficile de rencontrer un ou une élève qu'on connaît moins bien.

Aussi, je crois que ce serait délicat d'entendre la situation expliquée par la personne que l'on rencontre. Ce n'est pas parce qu'on est intervenant que l'on est confortable à entendre les situations des autres (Il faut garder notre calme, être respectueux, sécurisant, à l'écoute, être directif dans nos questions).